

Rapport public Parcoursup session 2020

Université de Poitiers - Licence - Mathématiques - Parcours Renforcé (PR) (20858)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2020.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Université de Poitiers - Licence - Mathématiques - Parcours Renforcé (PR) (20858)	Jury par défaut	Tous les candidats	30	193	92	121	10

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi

Il est attendu des candidats en licence Mention MATHEMATIQUES :

- Disposer de compétences scientifiques

Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées.

- Disposer de compétences en communication

Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écrire et à la parler à un niveau B.

- Disposer de compétences méthodologiques et comportementales

Cette mention requiert une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée.

Dans ces grands domaines et pour toutes les mentions de licence scientifique, le lycéen doit attester a minima une maîtrise correcte des principales compétences scientifiques cibles de la classe de terminale.

En outre :

- chaque mention de licence scientifique se caractérise par une discipline majeure (le nom de la mention), pour laquelle il est préconisé une très bonne maîtrise des matières correspondantes au lycée, et une bonne maîtrise des compétences expérimentales éventuellement associées.

- Chaque mention inclut souvent une seconde discipline pour laquelle il est préconisé une bonne maîtrise des matières correspondantes au lycée.

Une très bonne maîtrise des compétences attendues en Mathématiques à la fin de la classe de terminale est préconisée.

Une bonne maîtrise de compétences attendues dans une autre discipline, scientifique ou non, à la fin de la classe de terminale est préconisée.

- Avoir répondu à un [questionnaire d'auto-évaluation](#) disponible sur le site de l'Onisep Terminales2019-2020 à partir du 22 janvier 2020. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2019-2020). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.

Ce questionnaire est un outil informatif et pédagogique mis à disposition des candidats qui, grâce à lui, peuvent avoir un premier aperçu des types de connaissances et de compétences à mobiliser pour bien réussir leur entrée en Licence scientifique (les candidatures en PASS, MIASHS, Sciences et techniques des activités physiques et sportives : entraînement sportif, Sciences et techniques des activités physiques et sportives : ergonomie du sport et performance motrice, Sciences et techniques des activités physiques et sportives : activité physique adaptée et santé, Sciences et techniques des activités physiques et sportives : management du sport, et Sciences et techniques des activités physiques et sportives : éducation et motricité ne sont pas concernées par ce questionnaire). Il permet également de mesurer les attentes et objectifs d'un parcours scientifique et de révéler les goûts et appétences pour certains domaines scientifiques. Les résultats du questionnaire ne sont connus que du seul candidat et ne sont en aucun cas transmis aux universités.

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire, hors procédures annexes ci-dessous

.Les candidats scolarisés et/ou résidant dans un pays possédant un espace Campus France passent par la procédure "Etudes en France" et non par la plateforme Parcoursup.

Les élèves non titulaires ou qui ne préparent pas un baccalauréat français, un DAEU ou un diplôme de niveau IV doivent obligatoirement passer par une procédure spécifique pour s'inscrire à l'université (dossier d'inscription préalable ou dossier blanc/vert) et ne passent donc pas par la plateforme Parcoursup, sauf s'ils sont déjà scolarisés en France.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Pour avoir plus d'informations sur la mention Mathématiques - Parcours renforcé :

<http://www.univ-poitiers.fr/formations-parcoursup>

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Un pré-classement est établi sur la base des notes de Mathématiques et de Physique des trois trimestres de Première et des deux premiers trimestres de Terminale. La commission examine et ordonne ensuite les dossiers en prenant en compte la motivation et le savoir-être.

Le nombre de candidates et candidats classés est toujours supérieur à la capacité d'accueil, ainsi les candidat.e.s classé.e.s au-delà de la capacité d'accueil sont susceptibles de recevoir une proposition d'admission tout au long de la procédure Parcoursup compte tenu des réponses des autres candidat.e.s.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La session 2020 n'a pas permis de mettre en place les entretiens individuels permettant aux candidats et candidates d'exposer leur motivation pour le Parcours Renforcé. Les lettres de motivations ont donc joué un rôle important dans le processus de sélection. Or, il s'est avéré que de nombreux candidats et candidates n'ont pas su exposer leurs motivations ou leur connaissance de ce parcours. Très peu ont mentionné les écoles partenaires ou les licences 3^{ème} année qui les attiraient à l'issue des deux années de formation en Parcours Renforcé. Ces lettres de motivation n'ont permis de détecter que très rarement les projets des candidats et candidates ou leur réel intérêt pour cette formation.

Il est vivement conseillé aux candidats et candidates de porter un soin particulier à leur lettre de motivation. Celle-ci doit permettre aux candidats et candidates d'expliquer leur projet de formation, et notamment de mettre en avant :

- leur connaissance du Parcours Renforcé et de son fonctionnement,
- leur connaissance des écoles partenaires ou des troisièmes années de licences accessibles à l'issue des deux ans de Parcours Renforcé,
- l'adéquation de leur projet avec les spécificités du Parcours Renforcé.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Les notes de première et de terminale seront examinées.	Résultats académiques (en particuliers notes de mathématiques, physique et anglais) en 1ere et sur les deux premiers trimestres de terminale	Notes	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Les candidat.e.s doivent être scolarisé.e.s en terminale S ou être titulaires d'un bac S.	Série scientifique du baccalauréat	Rubriques "Scolarité", "Bac"	Essentiel
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Le projet de formation des candidat.e.s sera également pris en compte. L'admission définitive des candidat.e.s retenu.e.s sur dossier sera prononcée après entretien.	Motivation, connaissance de la formation et projet de formation	Projet de formation, fiche Avenir, entretien	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

Yves JEAN,

Président de l'établissement Université de Poitiers

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized, cursive name.